



Assemblée générale

Distr. générale
13 janvier 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 162 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies **pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental** **pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	30
A. Ressources financières	30
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	31
C. Évolution des dépenses mensuelles	32
D. Autres produits et ajustements	32
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	33
F. Contributions non budgétisées	33



IV. Analyse des écarts	34
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	37
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/324	38

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter des tâches prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [2414 \(2018\)](#), [2440 \(2018\)](#) et [2468 \(2019\)](#), qui consistaient notamment à surveiller les activités des parties au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires pour garantir le respect de l'accord de cessez-le-feu, et de contribuer à la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara occidental en créant des conditions favorables à l'action menée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et elle a établi des rapports analytiques et thématiques sur la situation et sur les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région. Elle a pris des dispositions pour être en mesure d'assurer un appui logistique au programme de mesures de confiance mis en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et a mené des opérations de détection et de neutralisation des mines en coopération avec les partenaires d'exécution.

Pendant l'exercice considéré, la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 52 315 100 dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 99,9 % (contre un montant de 51 424 700 dollars et un taux d'utilisation de 98,9 % en 2017/18).

Le solde inutilisé de 35 700 dollars s'explique par la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles (1,17 millions de dollars), qui est principalement dû au fait que des ressources approuvées au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et de l'informatique, de la santé et des fournitures, services et matériel divers ont été réaffectées afin de couvrir les dépenses supplémentaires engagées au titre du personnel en tenue (0,14 million) et du personnel civil (1,0 million). Le dépassement des crédits au titre des militaires et du personnel de police est essentiellement imputable au fait que les dépenses liées à l'indemnité de subsistance (missions) versée aux observateurs militaires ont été plus élevées que prévu. Le dépassement de crédits au titre du personnel civil est surtout dû au fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur les plans international et national ont été supérieures aux prévisions.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 462,0	7 600,5	(138,5)	(1,9)
Personnel civil	19 779,8	20 780,5	(1 000,7)	(5,1)
Dépenses opérationnelles	25 109,0	23 934,1	1 174,9	4,7
Total brut	52 350,8	52 315,1	35,7	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 237,1	2 436,5	(199,4)	(8,9)
Total net	50 113,7	49 878,6	235,1	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	365,4	153,6	29,6
Total	52 869,8	52 680,5	189,3	0,4

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	218	201	7,8
Contingents	27	26	3,7
Police des Nations Unies	12	1	91,7
Personnel recruté sur le plan international	82	76	7,3
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	2	2	0,0
Agents des services généraux	161	158	1,9
Volontaires des Nations Unies	18	14	22,2
Personnel fourni par des gouvernements	10	–	100

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 6 février 2018 (A/72/731), s'élevait à un montant brut de 53 878 200 dollars (montant net : 51 641 100 dollars), à l'exclusion de contributions volontaires en nature d'une valeur de 519 000 dollars. Il couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 4 mai 2018, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 53 350 800 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (A/72/789/Add.1/Rev.1, par. 37).

3. Dans sa résolution 72/301, l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, un crédit d'un montant brut de 52 350 800 dollars (montant net : 50 113 700 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission. Ce montant couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2414 (2018), 2440 (2018) et 2468 (2019).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui repose sur le compromis et qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées. Elle a surveillé quotidiennement le respect du cessez-le-feu au moyen de patrouilles terrestres et aériennes assurées par des observateurs militaires, en concertation étroite avec les parties, afin de parer ou de remédier à des violations de l'accord militaire n° 1. Par ses activités, elle a garanti l'intégrité du cessez-le-feu et l'absence de risque immédiat ou à moyen terme de reprise du conflit. Elle a suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité qui prévalaient dans la zone relevant de sa responsabilité ou qui concernaient celle-ci et en a rendu compte. Elle a établi des rapports analytiques et thématiques sur les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région à l'intention du Secrétariat et de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. La Mission a également veillé à ce que la coordination avec les organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes présentes dans la zone d'opérations concernant le cessez-le-feu et les conditions de sécurité se maintienne sur la durée.

9. Le déploiement d'un troisième hélicoptère à partir de janvier 2019 a grandement accru les capacités de la Mission en matière de surveillance aérienne et, conformément aux conclusions de l'examen indépendant, permis à celle-ci de mieux tirer profit de la technologie et de réduire le nombre des patrouilles terrestres les moins efficaces. Bien que la mise en œuvre de nouvelles technologies soit toujours en cours, la MINURSO a déjà constaté une nette augmentation du nombre de violations qu'elle a observées et auxquelles elle a remédié.

10. La Mission a appuyé l'action menée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général (jusqu'à ce qu'il démissionne pour raisons de santé en mai 2019) en s'employant, en collaboration avec les parties et les autres acteurs concernés présents dans la zone d'opérations, à instaurer des conditions propices à la recherche d'une solution politique. Elle a aussi contribué aux travaux de l'Envoyé personnel en lui fournissant, ainsi qu'à son bureau, des analyses politiques, des conseils et un soutien logistique.

11. La Mission est chargée d'appuyer le programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en fournissant un soutien logistique (notamment du carburant), moyennant remboursement des coûts, et en offrant les services de membres de la police des Nations Unies. Ce programme a été suspendu en juin 2014 et n'a pas repris pendant l'exercice considéré. La Mission s'est tenue prête à recommencer à apporter cet appui lorsque le programme reprendrait. Malgré les efforts soutenus déployés par le HCR, les parties n'ont pas encore exprimé la volonté de reprendre le programme.

12. La menace pesant constamment sur la sécurité du fait des activités terroristes menées dans la région a continué d'entraver l'exécution des tâches prescrites. La direction de la Mission a pris des mesures pour atténuer les risques : elle a fait installer des abris sécurisés dans toutes les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable et maintenu la suspension de toutes les patrouilles terrestres de nuit dans la zone située à l'ouest du mur de sable. Par ailleurs, à l'est du mur de sable, toutes les patrouilles terrestres de jour sont restées limitées à une distance maximale de 125 kilomètres des bases d'opérations. Au-delà de cette distance, les patrouilles n'ont été effectuées qu'avec l'autorisation de la direction de la Mission et après une évaluation des conditions de sécurité.

13. Durant l'exercice considéré, la Mission a suivi de près l'évolution de la situation dans la zone de Guerguerat afin de garantir qu'aucune des parties n'y retourne ou n'y mène des activités susceptibles de provoquer des tensions. Pendant la journée, une équipe d'observateurs militaires assurait une présence à un poste d'observation

temporaire afin de surveiller la situation dans la zone et de faire rapport à ce sujet. La Mission a aussi assuré 172,74 heures de reconnaissance par hélicoptère à cet effet dans la zone de Guerguerat.

14. La Mission a continué de s'employer à réduire le danger que représentait la présence de mines et de restes explosifs de guerre afin d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. Elle a procédé à des levés non techniques et établi des cartes des zones contaminées en vue de contenir le risque et de réduire le nombre de personnes tuées ou blessées par suite de l'explosion de mines terrestres et d'autres engins non explosés. Pendant l'exercice, elle a déminé une superficie de 2 403 257 mètres carrés de champs de mines et de zones présumées contaminées situés à l'est du mur de sable. En raison des explosions accidentelles de mines terrestres à l'est du mur de sable, qui ont fait 4 morts et 11 blessés, le Service de la lutte antimines de la MINURSO a modifié les tâches de ses équipes et les a chargées de mener des activités de déminage manuel qui, par rapport à la méthode habituelle de dépollution du champ de bataille, ont pris plus de temps et permis de couvrir une superficie moins vaste.

15. La Mission a assuré la veille des informations diffusées par les médias locaux et régionaux et établi un compte rendu quotidien de la couverture médiatique de l'évolution de la situation au Sahara occidental, ou concernant celui-ci, à l'intention du Siège, des parties, des organisations non gouvernementales et des ambassades dans les pays de la région. Elle a également organisé des séances d'information sur son mandat et ses activités à l'intention de délégations d'États Membres, d'ambassades et d'entités des Nations Unies dont elle a assuré la sécurité. Elle a assuré le transport terrestre à Laayoune et le transport aérien jusqu'aux bases d'opérations des délégations en visite qui en faisaient la demande.

16. Les contraintes imposées par les parties, tant sur le plan de la communication avec les dirigeants de la Mission que sur celui de l'accès aux interlocuteurs et aux informations utiles, ont entravé l'exécution du mandat de la MINURSO et continué de peser sur les opérations et la sécurité de la Mission. La MINURSO est restée privée d'accès à tout interlocuteur local à l'ouest du mur de sable, ce qui a nui à sa capacité de recueillir des informations fiables, d'évaluer la situation dans sa zone de responsabilité et d'en rendre compte. Ces contraintes ont également compromis sa capacité à évaluer les conditions de sécurité et ses relations avec la population.

17. La MINURSO a continué de développer et de renforcer la collaboration civile et militaire aux fins de l'exécution de son mandat. Le Centre d'analyse conjointe de la Mission a élaboré un protocole pour évaluer la mise en œuvre des demandes d'autorisation présentées par les parties au titre de l'accord militaire n° 1 et vérifier que ces demandes ne dérogent pas aux dispositions de celui-ci. Il a également mis au point de nouvelles procédures qui permettront de tirer parti de l'imagerie géospatiale et d'améliorer ainsi la performance et l'efficacité de la Mission. La MINURSO a encore renforcé son dispositif d'alerte rapide en suivant de près et en analysant les informations provenant des médias sociaux et, à Tindouf, des communautés.

18. Le montant brut des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice 2018/19 s'est élevé à 52 315 100 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/301 était de 52 350 800 dollars. La Mission a donc utilisé 99,9 % du montant des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

19. L'exécution du budget de la Mission au cours de l'exercice considéré fait apparaître une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, qui est principalement due à la réaffectation des ressources approuvées au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des

communications et de l'informatique, de la santé et des fournitures, services et matériel divers, qui découle du report de certains achats initialement prévus pour l'exercice 2018/19 et du recours aux stocks de fournitures et de pièces de rechange. Les ressources ont été utilisées pour couvrir d'autres dépenses immédiates imprévues, notamment au titre du personnel en tenue – les observateurs militaires – et du personnel civil. Toujours en ce qui concerne les dépenses opérationnelles, il y a eu un dépassement de crédits au titre des opérations aériennes en raison du coût du carburant aviation Jet A-1 et des frais de location et de fonctionnement des avions pour l'exercice 2017/18, pour lesquels les engagements de dépenses n'avaient pas été enregistrés plus tôt.

20. Le dépassement de crédits au titre des observateurs militaires tient au fait que le montant des indemnités de subsistance a été supérieur aux prévisions, les observateurs militaires déployés à Laayoune ou en déplacement à Laayoune depuis des bases d'opérations, qu'ils soient en mission ou en congé de compensation, ayant été plus nombreux que prévu, ce à quoi s'ajoute un taux de vacance effectif de 7,8 % au lieu des 8,0 % prévus au budget pour l'exercice considéré. Le dépassement de crédits au titre du personnel civil s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international ont été plus élevées que prévu, le taux de vacance de postes effectif n'ayant été que de 7,3 % au lieu des 10 % prévus au budget, et le montant des primes de sujétion ayant été supérieur aux prévisions par suite de la modification du classement des lieux d'affectation, et par le fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national ont également été plus élevées que prévu, le taux de vacance de postes effectif n'ayant été que de 1,9 % au lieu des 6,0 % prévus au budget, et en raison du reclassement de postes d'agents des services généraux avec effet rétroactif.

C. Activités d'appui de la Mission

21. Pendant l'exercice 2018/19, la composante Appui a été réorganisée dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions. Durant la première phase, deux pôles, à savoir la gestion des opérations et des ressources et la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services, chacun placé sous la direction d'un chef de classe P-5, ont été créés pour épauler le Chef de l'appui à la Mission. La MINURSO a ainsi pu fournir des services d'appui complets, donner les moyens aux différentes unités administratives de travailler ensemble à différents niveaux, mettre l'accent sur le client, répartir les tâches de façon à éviter les conflits d'intérêt, centraliser les opérations d'entreposage pour améliorer la gestion des stocks et se doter de moyens de gestion des acquisitions afin de garantir la qualité de la chaîne d'approvisionnement. Les postes et fonctions nécessaires à la nouvelle structure d'appui ont été pourvus par des membres du personnel existant de la Mission, qui ont été transférés ou réaffectés vers les pôles pertinents en fonction des nouvelles relations hiérarchiques prévues.

22. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation de la gestion des risques de sécurité réalisée en février 2017, la Mission a continué de garantir et de renforcer la sécurité des membres du personnel et des personnes à leur charge dans la zone relevant de sa responsabilité et à améliorer ses infrastructures en la matière. Elle a exécuté les projets prévus et renforcé les mesures de sécurité concernant ses locaux, notamment en installant des abris sécurisés (conteneurs) à l'est du mur de sable pour atténuer les risques associés à la menace de conflit armé. Des barrières mobiles ont été installées dans six des neuf bases d'opérations. Des barrières de sécurité (chicanes) ont été constituées à partir de matériaux disponibles sur place et installées devant les entrées des bases d'opérations pour les protéger en cas d'attaque terroriste.

23. Au cours de l'exercice, la Mission a mené des campagnes de sensibilisation au sujet de l'eau et de l'énergie. Elle a notamment eu recours à des affiches et autocollants et mis à jour la séance de formation initiale des nouveaux arrivants. Le matériel ayant atteint la fin de sa durée de vie utile a été remplacé par du matériel ayant un meilleur rendement énergétique. De la même manière, les installations sanitaires, robinets et pommes de douche ont été remplacés par des versions plus économes en eau. Enfin, les groupes électrogènes ayant atteint la fin de leur durée de vie utile ont été remplacés par des groupes de plus faible capacité afin de réduire la consommation de carburant.

24. La Mission a poursuivi la restructuration de son parc de véhicules, l'objectif étant de réduire le nombre de marques et de modèles disponibles et, par la même, de gagner en efficacité à long terme pour ce qui est des stocks de pièces détachées. Plus de 75 % des véhicules étant déployés dans les bases d'opérations et le bureau de liaison de Tindouf, la réduction du parc de véhicules légers a principalement porté sur le parc du quartier général. En outre, la Mission a comptabilisé en pertes six autres véhicules qui avaient dépassé leur durée de vie utile et dont l'entretien était coûteux.

25. La MINURSO a également déployé un troisième hélicoptère pour une période de six mois qui a commencé le 1^{er} janvier 2019. Ce déploiement a eu pour conséquences : a) d'augmenter le nombre d'heures de vol des patrouilles aériennes, qui est passé de 507 heures entre juillet et décembre 2018 à 977 heures entre janvier et juin 2019), ce qui a permis de combler des lacunes dues aux conditions de sécurité prévalant ces dernières années et de remplacer certaines des patrouilles terrestres couvrant de longues distances, notamment pour les missions de reconnaissance qui visaient à s'assurer que les voies empruntées par les convois logistiques étaient sûres ; b) de renforcer la capacité de la Mission de respecter la norme « 10-1-2 » concernant les délais de prise en charge des blessés, promulguée en mai 2018 ; c) d'améliorer l'appui logistique en réduisant la durée d'immobilisation des hélicoptères.

26. Au cours de l'exercice, la MINURSO a achevé de déployer le système électronique de gestion des rations, qui a été mis en service le 27 juin 2019. Ce système a permis d'automatiser intégralement les commandes, le suivi des stocks, le rapprochement des factures et les fonctions générales d'administration des contrats dans la Mission. Les opérations de la Mission dans ce domaine ont donc été optimisées grâce aux fonctions de contrôle de la commande et de la consommation de rations alimentaires, qui auront pour principal effet de réduire le gaspillage.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

27. La Mission a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), le Centre de services mondial et les missions voisines afin d'étudier les possibilités de coopération qui pourraient permettre d'accroître l'efficacité. Elle a notamment coopéré étroitement avec le Centre de services régional pour certaines opérations relatives aux ressources humaines et aux transactions financières, conformément à l'accord de prestation de services qui avait été signé. Elle a aussi bénéficié d'un appui du Centre de services mondial lorsqu'elle en avait besoin. La MINURSO n'a pas repris sa coopération avec l'Union africaine pendant l'exercice puisque celle-ci n'était pas encore retournée au Sahara occidental. Elle a obtenu d'autres missions de la région un appui qui lui a permis d'assurer des sessions de formation en interne et de mener des enquêtes.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

28. La Mission a continué de se tenir prête à fournir un appui logistique pour les rencontres entre membres des familles sahraouies séparées qui sont prévues dans le cadre du programme de mesures de confiance du HCR. Ce programme a été suspendu en juin 2014 en raison de différends entre les parties. En conséquence, aucune rencontre n'a eu lieu depuis lors.

29. La Mission a maintenu le dispositif par lequel elle aurait fourni, moyennant remboursement, un soutien logistique au programme de mesures de confiance du HCR qui consiste à organiser des visites familiales entre la zone située à l'ouest du mur de sable et les camps de réfugiés de Tindouf (Algérie), si ce programme avait repris. Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général était l'agent habilité responsable de la sécurité au Sahara occidental et dans la région de Tindouf. C'est dans ce contexte que le Bureau de liaison de la Mission à Tindouf a continué de fournir des services de sécurité au HCR, au Programme alimentaire mondial, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, au Comité international de la Croix-Rouge et aux organisations non gouvernementales internationales qui interviennent dans les camps de réfugiés de Tindouf. La Mission a continué de travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes présentes dans la zone d'opérations, à savoir les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales internationales, la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement et l'Union africaine.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

30. La composante civile opérationnelle de la Mission a continué de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire et la région et d'en rendre compte, et de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, qui déploie des efforts pour que les parties parviennent à une solution politique réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara occidental, conformément aux résolutions 2414 (2018), 2440 (2018) et 2468 (2019) du Conseil de sécurité. La Mission a continué de s'employer à réduire le danger que représentait la présence de mines et de restes explosifs de guerre et d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. En outre, elle a pris des dispositions pour appuyer le programme de mesures de confiance administré par le HCR, mais la suspension de celui-ci s'est poursuivie durant l'exercice considéré.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

Indicateurs de succès prévus

L'Envoyé personnel du Secrétaire général présente au Conseil de sécurité des exposés sur ses activités et sur l'évolution de la situation dans la zone de responsabilité de la Mission ou la concernant (2016/17 : 2 ; 2017/18 : 2 ; 2018/19 : 2)

Indicateurs de succès effectifs

En août 2018 et en janvier et avril 2019, l'Envoyé personnel du Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité un exposé sur ses activités et sur les faits nouveaux survenus dans le cadre des efforts qu'il déploie – ou concernant ceux-ci – en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements

conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	Oui	2 rapports ont été présentés au Conseil de sécurité (S/2018/889) et (S/2019/282). L'écart est dû au fait que la durée du mandat de la Mission a été modifiée en avril 2018 et que les rapports ont donc dû être présentés tous les 6 mois
2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental	Oui	En octobre 2018 et avril 2019, le Représentant spécial du Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité un exposé sur les activités de la Mission et l'évolution de la situation concernant le Sahara occidental ; il a notamment évoqué les violations du cessez-le-feu commises par les parties, la situation dans les camps de réfugiés et les conditions de sécurité
Analyses politiques et avis destinés à l'Envoyé personnel du Secrétaire général et appui logistique lors de ses visites dans la région	Oui	La MINURSO a continué de fournir à l'Envoyé personnel du Secrétaire général des analyses politiques de l'évolution de la situation dans le territoire ainsi que des avis et un appui logistique (dans les domaines des transports aériens et terrestres, de la sécurité, du logement, de la santé, des locaux à usage de bureaux et de la coordination générale du programme) lors des visites qu'il a effectuées dans la région, selon que de besoin. 1 visite a été effectuée du 28 juin au 1 ^{er} juillet 2018, comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2017/18. De plus, 246 rapports quotidiens et 52 rapports hebdomadaires ont été publiés sur l'évolution de la situation au Sahara occidental, ainsi que 28 documents analytiques et rapports sur des questions spécifiques qui se sont posées pendant l'année
Réunions mensuelles de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales, destinées à examiner la situation sur le terrain et à faire le point de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays	12	Réunions mensuelles ont été tenues avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité
	4	Réunions ont été organisées avec les autorités locales chargées de la sécurité à l'ouest du mur de sable
	3	Réunions ont été tenues en janvier, en avril et en octobre avec le Groupe des Amis (Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération

	de Russie, France et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
	3 Réunions trimestrielles ont été organisées entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les autorités marocaines
	3 Réunions ont été tenues entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les dirigeants du Front POLISARIO au cours de l'exercice considéré
	12 Réunions ont été organisées à Rabouni par le Bureau de liaison de Tindouf avec les dirigeants du Front POLISARIO
312 revues de presse sur les questions régionales et internationales se rapportant au Sahara occidental	312 Revues de presse quotidiennes ont été publiées sur les questions régionales et internationales se rapportant au Sahara occidental
Exposés sur la situation politique, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande	Oui Des réunions et des exposés politiques ont été organisés à l'intention de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite (12 réunions à Laayoune et 8 à Tindouf)

Réalisation escomptée 1.2 : Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès réalisés vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de parents de réfugiés prenant part à des visites familiales (allers simples) (2016/17 : programme suspendu ; 2017/18 : programme suspendu ; 2018/19 : programme pouvant rester suspendu)

Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis juin 2014 en raison de désaccords entre les parties. Le HCR a continué de tenir des réunions bilatérales et informelles avec les parties en vue de trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres modèles de mesures de confiance

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Observation et facilitation de 20 visites familiales, avec accompagnement par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR, une aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et des visites à leur chevet à l'hôpital	Non	Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis juin 2014 en raison de désaccords entre les parties concernant la liste des candidats à ces visites
Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, de Dakhla et de Tindouf et à bord de vols du HCR, aux fins d'appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire	Non	Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis juin 2014 en raison de désaccords entre les parties concernant la liste des candidats à ces visites. Le HCR a continué de travailler avec les parties pour trouver un moyen de débloquer

Réunions et séances d'information bimensuelles avec le HCR aux fins d'examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

la situation ou d'autres modèles de mesures de confiance. D'autres programmes visant à encourager les femmes et les jeunes à participer au dialogue pour la paix sont en cours

6 Réunions et séances d'information ont été organisées avec des hauts responsables du HCR. Le Représentant spécial du Secrétaire général a rencontré régulièrement le chef du bureau du HCR à Laayoune, et les hauts responsables du HCR ont informé le personnel de la MINURSO de leurs activités et initiatives

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction de la menace que constituent les mines terrestres et restes explosifs de guerre

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre, afin de faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et de permettre au personnel des Nations Unies de circuler en sécurité (2016/17 : 5 millions de m² en surface et en profondeur ; 2017/18 : 3 millions de m² en surface et en profondeur ; 2018/19 : 3 millions de m² en surface et en profondeur)

Une superficie totale de 2 403 257 mètres carrés de champs de mines et de zones présumées dangereuses a été remise à disposition à l'est du mur de sable pour permettre aux observateurs militaires des Nations Unies et aux membres du personnel civil de circuler en sécurité. Au total, 355 restes explosifs de guerre, dont 296 bombes à sous-munitions et 55 mines antichars, ont été découverts et détruits. En raison des explosions accidentelles de mines terrestres à l'est du mur de sable, qui ont fait 4 morts et 11 blessés, le Service de la lutte antimines de la MINURSO a modifié les tâches de ses équipes et les a chargées de mener des activités de déminage manuel qui, par rapport à la méthode habituelle de dépollution du champ de bataille, ont pris plus de temps et permis de couvrir une superficie moins vaste

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Remise à disposition de 3 millions de m² de champs de mines et de zones présumées dangereuses ou de zones où des bombes à sous-munitions avaient été larguées, au moyen d'enquêtes non techniques et du déminage manuel

2 403 257
m²

Une superficie totale de 2 403 257 mètres carrés de champs de mines et de zones présumées dangereuses a été remise à disposition à l'est du mur de sable pour permettre aux observateurs militaires des Nations Unies de circuler en sécurité. Au total, 355 restes explosifs de guerre, dont 296 bombes à sous-munitions et 55 mines antichars, ont été découverts et détruits. Des véhicules civils ayant heurté des mines antichars à l'est du mur de sable, faisant 4 morts et 11 blessés, le Service de la lutte antimines de la MINURSO a modifié les tâches de ses équipes et les a chargées de mener des activités de déminage manuel qui, par rapport à la méthode habituelle de

- dépollution du champ de bataille, ont pris plus de temps et permis de couvrir une superficie moins vaste
- 50 Inspections de la qualité ont été effectuées dans les bases d'opérations. Dans ce cadre, il a été conclu que les opérations de déminage menées à l'est du mur de sable étaient conformes aux Normes internationales de la lutte antimines
- Oui Une capacité d'intervention d'urgence a été maintenue 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour intervenir d'urgence en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec les autorités du Front POLISARIO sur la lutte antimines et notamment sur la coordination, l'échange d'informations et le renforcement des capacités de 5 membres du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines en matière de gestion de la lutte antimines à l'est du mur de sable
- 131 réunions ont été tenues au total :
121 entretiens en tête-à-tête portant sur les conseils techniques dans les domaines des opérations, de la gestion de l'information, de la gestion des programmes, de l'administration et des finances ; 5 réunions de coordination des activités de déminage avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et les partenaires nationaux et internationaux ; 5 réunions entre le (la) coordonnateur(trice) du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et le (la) directeur(trice) de programme
- L'Armée royale marocaine a continué de tenir la MINURSO au courant de ses activités de lutte antimines à l'ouest du mur de sable, l'informant ainsi du déminage de 265,76 km² de terres et de la destruction de 1 478 engins explosifs, à savoir 206 mines antipersonnel, 27 mines antichars et 1 245 engins non explosés à l'ouest du mur de sable. Aucune réunion de coordination n'a cependant été tenue avec l'Armée royale marocaine
- Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus
- Oui La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mise à jour et enrichie régulièrement et dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage
- 50 inspections par les équipes de déminage (2 équipes polyvalentes et 1 équipe chargée des levés et des relations avec les collectivités) de la qualité des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Maintien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, d'une capacité d'intervention d'urgence pour faire face à tout danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Réunions hebdomadaires avec les autorités du Front POLISARIO concernant la lutte antimines : coordination et échange d'informations, renforcement des capacités et nettoyage des mines et restes explosifs de guerre ; réunion de coordination avec l'Armée royale marocaine dans la mesure du possible

récentes sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre

Tenue, dès l'arrivée de membres du personnel militaire ou civil nouvellement affectés ou transférés à la Mission, de séances de formation et de sensibilisation aux risques posés par les mines terrestres ; tenue, dans les bases d'opérations de la Mission, de 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux risques posés par les mines terrestres

28 Séances de formation et de sensibilisation aux risques posés par les mines terrestres ont été organisées à l'intention de 178 membres du personnel militaire et du personnel civil de la MINURSO (140 hommes et 38 femmes)

5 Séances de remise à niveau et de sensibilisation aux risques posés par les mines terrestres ont été tenues. Le nombre de séances a été inférieur aux prévisions, car la priorité a été accordée aux explosions accidentelles de mines terrestres survenues pendant l'exercice considéré

Vérification des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes d'appui civiles et militaires de la Mission, afin d'assurer la sécurité des déplacements à l'est du mur de sable

Oui Des itinéraires de patrouille et de soutien logistique (1 028 km) ont été vérifiés à la demande des composantes d'appui civiles et militaires de la Mission afin d'assurer la sécurité des déplacements à l'est du mur de sable

Composante 2 : composante militaire

31. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante militaire de la Mission a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu et elle a, en appui à la composante civile, atténué les risques que présentait la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. La Mission s'est concentrée sur les aspects prioritaires en la matière : inspection des postes de commandement des unités des forces armées ; liaison avec le Front POLISARIO et l'Armée royale marocaine ; envoi de patrouilles terrestres et aériennes pour surveiller le respect du cessez-le-feu ; suivi des opérations de neutralisation des mines et des munitions non explosées menées par les deux parties et marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0 ; 2018/19 : 0)

Objectif atteint. Aucune violation grave n'a été constatée de part et d'autre du mur de sable

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non ou
nombre*

Observations

33 804 jours-homme de patrouilles motorisées (patrouilles diurnes notamment) par les observateurs militaires des Nations Unies (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 313 jours)

33 920 Jours-homme de patrouilles motorisées ont été assurés par les observateurs militaires des Nations Unies

Le nombre de jours-homme de patrouilles motorisées a été supérieur aux prévisions, car les patrouilles à des fins d'enquêtes spéciales et les patrouilles terrestres, effectuées en lieu

832 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par visite et de 4 visites par semaine pendant 52 semaines)	et place des patrouilles aériennes et des réunions de liaison annulées, ont été plus nombreuses que prévu 724 Visites de liaison ont été effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties Le nombre de visites de liaison a été moins important que prévu en raison de l'indisponibilité de certains commandants des régions militaires ou des sous-secteurs occupés à des activités prioritaires au quartier général
1 592 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection des centres de commandement et des unités subordonnées des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO (en moyenne 44,22 heures de vol par hélicoptère et par mois, pour 3 hélicoptères pendant 12 mois)	1 483 Heures de patrouille aérienne ont été effectuées Le nombre d'heures de patrouille aérienne a été légèrement inférieur aux prévisions, car certaines patrouilles aériennes ont été annulées, les hélicoptères ayant rencontré des problèmes techniques, les conditions météorologiques ayant été défavorables et la Mission ayant eu des besoins opérationnels imprévus
Enquêtes sur toutes les allégations de violations de l'accord de cessez-le-feu commises par les parties et réunions de groupes de travail sur les violations du cessez-le feu, selon que de besoin	52 Violations supposées ou potentielles ont été officiellement examinées par le groupe de travail interne chargé des violations. 24 violations concernaient l'Armée royale marocaine et 22 (dont 1 de longue date) concernaient les forces armées du Front POLISARIO. 6 autres cas ont fait l'objet d'une enquête et il a été estimé que ceux-ci ne constituaient pas une violation de l'accord militaire n° 1 12 Réunions du groupe de travail chargé des violations du cessez-le-feu ont été tenues au cours de l'exercice considéré

Composante 3 : appui

32. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante Appui a apporté un soutien efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Ces services ont été fournis à un effectif moyen de 201 observateurs militaires, 26 militaires, 1 membre de la police des Nations Unies, 76 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 160 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 14 Volontaires des Nations Unies.

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces et responsables

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires) (2016/17 : ≥ 90 % ; 2017/18 : ≥ 90 % ; 2018/19 : ≥ 90 %)

88,0 % des heures de vol approuvées ont été utilisées (3 259 heures de vol effectives contre 3 702 heures approuvées, à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires)

Le nombre d'heures de vol effectives a été moins élevé que prévu du fait de conditions météorologiques défavorables et de l'indisponibilité des hélicoptères certains jours, qui était due à des problèmes techniques

Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2016/17 : $\leq 22,9$ % ; 2017/18 : ≤ 5 % ; 2018/19 : ≤ 5 %)

13,4 % des engagements reportés de l'exercice 2017/18 ont été annulés en 2018/19

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016/17 : $15,7$ % ± 1 % ; 2017/18 : 5 % ± 1 % ; 2018/19 : 10 % ± 1 %)

7,3 % (taux effectif moyen) des postes autorisés soumis à un recrutement international n'étaient pas pourvus

Le taux effectif moyen de vacance de postes a été plus faible que prévu, le processus de recrutement ayant été accéléré pour répondre aux besoins urgents en matière d'effectifs et ainsi aux besoins opérationnels de la Mission

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : $\geq 17,9$ % ; 2017/18 : ≥ 27 % ; 2018/19 : ≥ 24 %)

Les femmes représentaient 22,5 % du personnel recruté sur le plan international

En 2018/19, la proportion de femmes parmi le personnel était de 33 % pour les classes P-5 et supérieures et de 29 % pour les classes P-3 et P-4. La Mission suit et contrôle chaque recrutement afin de s'assurer que les responsables de postes à pourvoir accordent l'attention et la priorité voulues aux candidates qualifiées. Le faible taux de renouvellement du personnel de la Mission limite les possibilités pour la Mission de faire évoluer sa composition par sexe

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : ≤ 50 ; 2017/18 : ≤ 48 ; 2018/19 : ≤ 48)

En 2018/19, la Mission a consacré en moyenne 41 jours ouvrables au recrutement des candidats à partir de la liste de réserve pour tous les postes soumis à recrutement international, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : ≤ 130 ; 2018/19 : ≤ 130)

Sans objet

La MINURSO n'a pas recruté de candidats par voie d'avis de vacance de poste spécifiques pendant l'exercice 2018/19. La plupart des recrutements ont été effectués à partir de la liste de réserve, car celle-ci comportait suffisamment de candidats qualifiés. Un avis de vacance de poste spécifique n'est requis que lorsque le recrutement n'a pas pu se faire à partir des listes de réserve. Ce cas ne s'applique pas à la MINURSO pour l'exercice 2018/19

Note globale sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100)

La Mission a obtenu une note de 51, ce qui représente une hausse de 10,9 % par rapport à l'exercice 2017/18 (46). La principale raison expliquant que la note soit restée faible est que la Mission a remis des projets environnementaux à plus tard pour faire face à des dépenses au titre du personnel en tenue et du personnel civil plus élevées que prévu

Tous les sites ont été évalués suivant la méthode d'évaluation des risques convenue, dans le cadre de laquelle il existe trois niveaux de risque, à savoir considérable, moyen et faible. Aucun risque considérable n'a été constaté. Un niveau de risque moyen a été enregistré en ce qui concerne l'eau et les eaux usées, principalement du fait qu'aucune inspection n'avait pu être menée dans les sites d'élimination en raison de difficultés d'ordre politique, d'un manque de ressources humaines et de la disponibilité d'autres ressources. Un niveau de risque moyen a également été constaté pour ce qui est des déchets solides, les possibilités en matière d'élimination et de recyclage des déchets étant limitées

La consommation d'électricité par personne et par jour a augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de 19,9 kilowattheures à 22 kilowattheures par personne et par jour, le matériel et les appareils étant vétustes et fonctionnant de moins en moins bien. En revanche, la consommation d'eau par personne et par jour a diminué, tombant de 197 litres à 180 litres grâce à une sensibilisation accrue. De même, une diminution de la production de déchets par personne et par jour a été constatée (0,9 kilogramme contre 1,4 kilogramme pendant l'exercice précédent), notamment parce que les informations disponibles étaient plus exactes. Aucun changement substantiel n'a été enregistré en ce qui concerne les résultats obtenus à plus grande échelle ; toutefois, une amélioration notable a été constatée pour ce qui est de la note relative aux systèmes de gestion de l'environnement, principalement en raison de la définition d'obligations environnementales dans le contexte opérationnel, de la nomination de coordonnateurs militaires et de l'amélioration de la formation initiale du personnel militaire et du personnel civil aux questions environnementales

Des projets mineurs, tels que la première phase du projet de remplacement de l'éclairage traditionnel par des luminaires à diodes électroluminescentes à haut rendement dans toutes les bases d'opération et l'installation de 1 centrale solaire (6 kilowatts) à la base d'opération d'Oum Dreyga, ont également été mis en œuvre

Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement

62 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en

grave, pas grave) (2016/17 : ≥ 85 % ; 2017/18 : ≥ 85 % ; 2018/19 : ≥ 85 %)	fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)
Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)	Le pourcentage a été moins élevé que prévu en raison de l'éloignement des bases d'opérations et de la fréquence des vols vers ces lieux La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée dans 40 % des cas La Mission a mis en place le Comité de santé et de sécurité professionnelles, et des coordonnateurs ont été désignés et formés. L'écart tient principalement au mauvais fonctionnement du Comité de santé et de sécurité professionnelles, tous les coordonnateurs n'ayant pas été désignés et toutes les activités concernant le Comité n'ayant ainsi pas pu être menées
Note globale concernant l'indice de performance du Département de l'appui aux missions en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2016/17 : $\geq 1\,800$; 2017/18 : $\geq 1\,800$; 2018/19 : $\geq 1\,800$)	La note globale était de 1 741 pour l'exercice 2018/19 Pour tous les indicateurs clés de résultats liés au respect du principe de responsabilité, les objectifs ont été atteints à près de 100 %, à l'exception de ceux concernant les stocks des entrepôts (82 %), car le nettoyage des données de Galileo était toujours en cours, le projet de rapprochement et d'optimisation des données relatives à l'inventaire physique ayant été lancé en retard. Des résultats inférieurs aux prévisions ont également été obtenus en ce qui concerne les indicateurs clés de résultats liés à la qualité des stocks (stocks opérationnels, excédent de marchandises, stocks vieillissants) et le temps écoulé entre la réception des marchandises et leur mise en bacs
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : sans objet ; 2018/19 : ≤ 20 %)	L'écart par rapport au plan de gestion de la demande (quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison) s'est établi à 13,8 % pour l'exercice 2018/19
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)	Pour l'exercice 2018/19, 100 % des membres des contingents était logés au 30 juin dans des hébergements fournis par l'ONU et conformes aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord
Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2016/17 : ≥ 95 % ; 2017/18 : ≥ 95 % ; 2018/19 : ≥ 95 %)	Les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks ont été respectées dans 96 % des cas durant l'exercice 2018/19

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Exécution du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Non	Le plan d'action pour l'environnement de la Mission n'a pas pu être exécuté au cours du seul exercice considéré en raison de la redéfinition des priorités en matière d'allocation des ressources. Le plan
---	-----	--

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	prévoyait l'exécution de projets liés à l'énergie (installation de compteurs en vue de mesurer la consommation d'électricité et de carburant, utilisation de l'énergie solaire en vue de réduire la consommation de carburant pour groupes électrogènes, notamment), à l'efficacité énergétique dans les transports (suivi, au moyen du système CarLog, de la pratique consistant à laisser tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt et interdiction de cette pratique, par exemple), à la gestion des ressources en eau (installation de compteurs pour mesurer la consommation d'eau, notamment) et à la gestion des déchets solides dangereux (mesure de la production de déchets par type et par poids, par exemple)
	Oui La Mission a mis en œuvre la phase finale de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement, conformément aux directives du Département de l'appui aux missions

Aviation

Exploitation et entretien de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)

- 2 Avions ont été exploités et entretenus
 - 3 Hélicoptères ont été exploités et entretenus
- L'utilisation d'un troisième hélicoptère a été approuvée pour six mois et celui-ci est exploité dans la Mission depuis le 1^{er} janvier 2019

3 743 heures de vol prévues en tout (effectuées uniquement par des prestataires commerciaux) pour tous les services : transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires

- 3 353 Heures de vol effectuées pour tous les services : transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires

Le nombre d'heures de vol effectives a été moins élevé que prévu du fait de conditions météorologiques défavorables et de l'indisponibilité des hélicoptères certains jours, qui était due à des problèmes techniques

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils, 4 aérodromes et 8 aires de poser d'hélicoptère

- Oui Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été assuré pour 5 appareils et 4 aérodromes sans revêtement, 3 pistes asphaltées et 5 aires de poser d'hélicoptère sans revêtement ont été exploités et entretenus

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 53,9 millions de dollars

- Oui Des services budgétaires, financiers et comptables concernant des crédits approuvés d'un montant de 53,4 millions de dollars ont

été fournis dans la limite des pouvoirs délégués

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 273 civils (82 agents recrutés sur le plan international, 163 agents recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

- 76 Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)
- 160 Fonctionnaires recrutés sur le plan national (effectif moyen)
- 14 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)
- 0 Membre du personnel fourni par les gouvernements (effectif moyen)

La Mission a fourni des services de traitement (administratif), principalement des services stratégiques dans le domaine des ressources humaines (recrutement, gestion des postes, établissement du budget et gestion de la performance) pour un effectif total autorisé de 273 membres du personnel civil. Les services de traitement (administratif) des questions de ressources humaines (traitement des avantages et prestations du personnel) sont gérés par le Centre de services régional d'Entebbe

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 243 membres du personnel civil en moyenne) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 48 membres du personnel civil en moyenne)

- Non 130 membres du personnel ont été formés dans la zone de la Mission et 42 à l'extérieur

Le nombre d'activités de formation dispensées dans la zone de la Mission a été inférieur aux prévisions en raison de la redéfinition des priorités de la MINURSO en matière d'allocation des ressources : la priorité a été accordée aux voyages officiels essentiels ne relevant pas de la formation et concernant notamment l'entretien urgent des bases d'opérations

Appui au traitement de 1 332 demandes de voyage dans la zone de la Mission et de 59 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation ainsi que de 45 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

- Non 720 demandes de voyage dans la zone de la Mission et 76 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation ainsi que 45 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil ont été traitées

Le nombre de voyages dans la zone de la Mission a été inférieur aux prévisions car la durée des voyages a été plus importante que prévu, les membres du personnel ayant eu besoin de plus temps pour assurer l'entretien des bases d'opérations

Le nombre de voyages en dehors de la zone de la Mission a été plus élevé que prévu en raison d'un certain nombre de voyages

imprévus effectués par diverses équipes d'évaluation (évaluation de la sécurité aérienne, collecte de renseignements, évaluation de la surveillance et de la reconnaissance, et évaluation de l'aviation externe), de la visite de l'équipe chargée de la gestion de la trésorerie et du traitement des paiements et de la réunion entre le Chef de la Section des finances et du budget et les représentants des banques à Casablanca (Maroc)

Installations et infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 15 installations de la Mission réparties entre 11 sites

- 9 Bases d'observation militaires (Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Auserd, Agüenit et Mijek) ont été exploitées et entretenues
- 3 Locaux du personnel civil (quartier général de la Mission, base de soutien logistique de la MINURSO et Centre de communications et de formation) à Laayoune ont été exploités et entretenus
- 1 Bureau de liaison a été exploité et entretenu à Tindouf (Algérie)
- 1 Site de relais de transmissions près de Laayoune a été exploité et entretenu
- 1 Bâtiment d'hébergement du personnel médical militaire à Laayoune a été exploité et entretenu

Exécution de projets de construction, de rénovation et d'aménagement, dont la construction et l'entretien de 1 hélicoptère en béton à Tifariti

Non La construction de 1 hélicoptère à la base d'opérations de Tifariti a été reportée, l'appel d'offres n'ayant pas permis de trouver des fournisseurs qualifiés pouvant effectuer les tâches nécessaires à la base d'opérations située à l'est du mur de sable

Exploitation et entretien de 4 aérodromes et de 8 aires de poser d'hélicoptère dans 8 sites

- 4 Aérodromes ont été exploités et entretenus
- 8 Aires de poser d'hélicoptère ont été exploitées et entretenues dans 8 sites

Acquisition et installation d'abris lourds préfabriqués dans 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable

- 5 Abris lourds et abris sécurisés (conteneurs) préfabriqués ont été installés et raccordés aux services collectifs dans 5 bases d'opérations (Mehaires, Mijek, Agüenit, Bir Lahlou et Tifariti)

Construction de niveaux de protection concentriques (barrières mobiles) dans 9 bases d'opérations

- 6 Projets de construction ont été menés à bien dans des bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable (Smara, Oum Dreyga, Mahbas et Auserd) et à l'est du mur de sable (Bir Lahlou et Tifariti)

Forage de 4 puits artésiens aux bases d'opérations de Smara, de Mahbas, d'Oum Dreyga et d'Auserd	3 Projets sont toujours en cours d'exécution dans les autres bases situées à l'est du mur de sable (Mehaires, Mijek et Agüenit) ; ils devraient être achevés au plus tard le 15 mars 2020
	Le retard pris tient à la redéfinition des priorités en ce qui concerne les plans d'amélioration des blocs sanitaires et à l'installation d'abris sécurisés (conteneurs préfabriqués)
Exploitation et entretien de 68 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 1 centrale solaire dans 11 sites, qui s'ajoutent aux services d'électricité sous-traités à des prestataires locaux	Non Le projet a été annulé car les priorités en matière d'allocation des ressources ont été redéfinies afin de couvrir les dépenses liées au personnel en tenue et au personnel civil ainsi qu'au gazole et au carburant aviation, qui ont été plus élevées que prévu
	68 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus dans 15 bases et utilisés en cas de besoin. 4 bases sont connectées au réseau électrique de la ville. À titre de projet pilote, 1 centrale solaire de 5 kilowatts a été installée et mise en service à la base d'opérations d'Oum Dreyga
	9 nouveaux groupes électrogènes destinés à remplacer du matériel vétuste (6 groupes électrogènes d'une puissance de 5 kilovoltampères et 3 d'une puissance de 75 kilovoltampères) ont été achetés et reçus à la fin de l'exercice budgétaire
	1 groupe électrogène d'une puissance de 10 kilovoltampères a été installé à Mijek pour faire fonctionner le puits artésien
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (notamment 7 puits creusés ou puits artésiens et 20 stations de traitement et de purification de l'eau), qui s'ajoutent aux services sous-traités à des prestataires locaux	Oui 20 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU (10 modules de filtration I et 10 modules de dessalement II) ont été exploitées et entretenues dans 10 sites
	La Mission a également entretenu 3 puits profonds dans les bases d'opérations de Bir Lahlou, de Tifariti et de Mehaires et 7 puits peu profonds dans les bases d'opérations de Bir Lahlou (1), de Tifariti (1), de Mehaires (1), d'Agüenit (2) et de Mijek (2)
	Augmentation de 100 mètres cubes de la capacité de stockage d'eau dans les 9 bases d'observation militaires
Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 15 sites	Oui L'entretien courant et régulier des services de gestion des déchets solides et liquides a été assuré avec succès dans 15 sites (9 bases d'opérations, la base de soutien logistique de la Mission, le quartier général de la MINURSO, le site de répéteurs de la Tour

		David, le bâtiment d'hébergement du personnel médical militaire ainsi que les postes temporaires d'observation militaire à Guerguerat et à Tindouf)
Entretien et rénovation de 11 installations de stockage de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes, aux transports terrestres et aux opérations aériennes, dans 11 sites	Oui	L'entretien courant des réservoirs pour le confinement des fuites ainsi que des structures d'appui de 11 installations de stockage a été assuré
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 15 sites	Oui	Des services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie ont été fournis dans 15 sites au moyen des ressources internes de la Mission et dans le cadre de contrats de prestation de services
Gestion du carburant		
Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 4,5 millions de litres de carburant (3,2 millions pour les opérations aériennes, 0,5 million pour les transports terrestres et 0,8 million pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 18 sites	0,742	Million de litres de carburant pour groupes électrogènes (fourniture et stockage) La quantité de carburant pour groupes électrogènes qui a été fournie et stockée a été légèrement inférieure aux prévisions car 3 groupes électrogènes d'une puissance de 160 kilovoltampères ont été remplacés par de nouveaux groupes plus économes en carburant
	0,015	Million de litres de carburants et de lubrifiants (fourniture et stockage)
	0,516	Million de litres de carburant pour les transports terrestres (fourniture et stockage) La quantité de carburant destiné aux transports terrestres a été plus élevée que prévu car les dépenses liées à la livraison de carburant aviation Jet A-1 en grosse quantité à la base d'opérations d'Oum Dreyga ont été supérieures aux prévisions ; le carburant devait permettre au troisième hélicoptère de mener ses activités de reconnaissance
	3,055	Millions de litres de carburant pour les opérations aériennes (fourniture et stockage) L'écart tient au fait que le nombre effectif d'heures de vol a été inférieur aux prévisions
Technologies géospatiales, informatique et télécommunications		
Fourniture de 600 radios portatives, 314 radios mobiles pour véhicules à très haute fréquence (THF) et 179 à haute fréquence (HF), et de 65 radios fixes THF et 35 HF, avec assistance technique	Oui	600 radios portatives, 314 radios mobiles pour véhicules à très haute fréquence (THF) et 179 à haute fréquence (HF), et 65 radios fixes THF et 35 HF ont été fournies, tout comme des services d'appui connexes

Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, dont 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 éléments de matériel de visioconférence et 6 liaisons radio numériques à bande étroite, et 120 abonnements de téléphonie mobile

Oui Un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, dont 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 éléments de matériel de visioconférence et 6 liaisons radio numériques à bande étroite, a été exploité et des services d'appui connexes ont été apportés, et 120 abonnements de téléphonie mobile ont été fournis

Fourniture de 263 ordinateurs de bureau, de 300 ordinateurs portables, de 158 imprimantes et de 45 expéditeurs numériques dans 13 sites et fourniture de services d'appui connexes

Oui 563 ordinateurs (263 ordinateurs de bureau et 300 ordinateurs portables) 158 imprimantes et 45 expéditeurs numériques pour 478 utilisateurs finals civils et en tenue ont été exploités, et d'autres services communs ont été assurés

Entretien de 13 réseaux locaux et réseaux étendus et fourniture de services d'appui connexes dans 14 sites

Oui 13 réseaux locaux et réseaux étendus ont été entretenus et des services d'appui connexes ont été fournis dans 14 sites (9 bases d'opérations, 1 site de répéteurs, Bureau de liaison de Tindouf, quartier général de la Mission, centre de communications et de transports et base de soutien logistique)

Entretien de caméras de vidéosurveillance dans 13 sites, de 2 appareils radiographiques et de 2 portiques de détection et fourniture de services d'appui connexes

Oui Des caméras de vidéosurveillance, 2 appareils radiographiques et 2 portiques de détection ont été entretenus dans 13 sites et des services d'appui connexes ont été assurés

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 513 cartes

Oui Des données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km² ont été analysées, les couches topographiques et thématiques ont été mises à jour et 1 346 cartes ont été produites

Le nombre de cartes produites au niveau central a été inférieur aux prévisions car la capacité d'impression des utilisateurs finals a été renforcée, ceux-ci ayant reçu des versions électroniques qu'ils pouvaient imprimer eux-mêmes si nécessaire

Services médicaux

Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I comprenant 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 centre de consultation dentaire, 1 laboratoire et 1 unité de radiographie ; 3 équipes médicales de l'avant pour les urgences et les soins de premiers secours, dans 3 sites, pour tout le personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies, ainsi que la population civile locale en cas d'urgence ; appui aux installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et dans les bases d'opérations

Oui Des accords ont été conclus avec 2 hôpitaux de niveau IV à Casablanca et à Las Palmas afin de gérer les évacuations sanitaires primaires et secondaires. Les urgences et les soins de premiers secours ont été gérés par 2 équipes médicales de l'avant dans les bases d'opérations de Tifariti et d'Auserd, situées respectivement à l'est et à l'ouest du mur de sable, ainsi que par 1 équipe médicale de l'avant dans la base d'opérations d'Agüenit, qui effectuait une rotation toutes les deux semaines ; un appui a été fourni aux

Maintien à l'échelle de la Mission de dispositifs d'évacuation sanitaire par voie terrestre et aérienne pour tous les sites de la Mission, notamment les hôpitaux de niveau I à IV répartis sur 6 sites, dont 2 situés en dehors de la zone de la Mission

installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et dans les bases d'opérations

Oui Des accords ont été conclus avec 2 hôpitaux de niveau IV à Casablanca (évacuations sanitaires primaires) et à Las Palmas (évacuations sanitaires secondaires). La Mission a accès à des hôpitaux de niveau I à III situés à Laayoune, à Dakhla, à Smara et à Tindouf et dispose de personnel médical militaire dans ses bases d'opérations

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 8,4 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 8,4 millions de dollars a été apporté dans la limite des pouvoirs délégués

Réception, gestion et distribution d'un maximum de 3 840 262 kg de marchandises dans la zone de la Mission, dont du carburant

Oui 3 321 792 kilogrammes de marchandises, dont du carburant, de l'eau en bouteille et des lubrifiants, ont été réceptionnés, gérés et distribués dans la zone de la Mission. La quantité de marchandises a été inférieure aux prévisions car les priorités en matière d'allocation des ressources ont été redéfinies. Il a été décidé de reporter certains achats prévus de matériel, de pièces de rechange et de fournitures et d'annuler certains projets de construction au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications, de l'informatique, de la santé et des fournitures, services et matériel divers afin de couvrir les dépenses liées aux observateurs militaires, au personnel civil et aux opérations aériennes, qui ont été plus importantes que prévu

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 25,0 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Oui 100 % des biens appartenant à l'ONU (immobilisations corporelles, stocks avec ou sans valeur marchande et équipements), dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation d'un coût historique total de 37,6 millions de dollars, ont fait l'objet d'un contrôle et d'une supervision et ont été réceptionnés et inspectés, dans la limite des pouvoirs délégués, au cours de l'exercice considéré. Les objectifs arrêtés pour l'ensemble des indicateurs clefs de performance ont tous été atteints dans la limite des marges de tolérance fixées. L'information relative à l'ensemble des stocks et des immobilisations corporelles a été communiquée dans les délais prévus

Services fournis par le personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 12 membres de la police des Nations Unies)

201 Observateurs militaires (effectif moyen)
L'effectif moyen des observateurs militaires des Nations Unies a été moins élevé que prévu en raison principalement de leur déploiement tardif, dû au fait que les visas n'ont pas été délivrés à temps et que certains pays fournisseurs de contingents n'ont pas désigné d'observateurs militaires des Nations Unies pour les positions offertes au Siège

26 Membres des contingents, à l'exclusion des officiers d'état-major (effectif moyen)

1 Membre de la police des Nations Unies (effectif moyen)

Le nombre de déploiements a été inférieur aux prévisions du fait de la prolongation, au cours de l'exercice, de la suspension du programme de visites familiales mené par le HCR, la principale fonction des membres de la police des Nations Unies étant d'escorter les personnes qui rendent visite aux membres de leur famille

Inspection et vérification mensuelles de la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour 1 unité en tenue et établissement de rapports

Oui Il a été procédé tous les mois à la vérification, au suivi et à l'inspection du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I de l'unité médicale. La Mission a publié 8 rapports trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 20 membres des contingents

Oui Des rations, y compris de combat, et de l'eau ont été fournies et stockées pour un effectif moyen de 20 membres des contingents

Aide au traitement des demandes de remboursement et droits à prestation pour un effectif moyen de 230 militaires et policiers et 1 membre du personnel fourni par des gouvernements

Oui La MINURSO a maintenu un groupe de l'appui aux clients afin d'aider le personnel en tenue (hors contingents et unités de police constituées) s'occupant des transactions connexes à assurer le suivi nécessaire auprès du Centre de services régional

Appui au traitement de 472 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 18 en dehors de cette zone, à des fins autres que la formation

Oui Un appui a été apporté pour faciliter le traitement de 1 929 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission (y compris les demandes des agents en tenue) et de 16 demandes d'autorisation de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 327 véhicules et accessoires appartenant à l'ONU (146 véhicules légers, 45 véhicules à usage spécial, 4 ambulances et 132 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages)

Oui 327 véhicules et accessoires appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus pendant l'exercice considéré

Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7 destiné au transport quotidien d'un effectif moyen de 160 membres du personnel des Nations Unies (35 le week-end) entre leur logement et la zone de la Mission

Oui Un service de navette a été assuré 7 jours sur 7 en vue de transporter quotidiennement un effectif moyen de 160 membres du personnel des Nations Unies (35 le week-end) entre leur logement et la zone de la Mission

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans tous les sites de la Mission

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les sites de la Mission

Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la Mission, notamment des mesures de sécurité applicables au domicile, pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international en poste à Laayoune, dans les 19 bureaux des Nations Unies de la zone de la Mission et dans les hôtels fréquentés par le personnel des Nations Unies dans la zone de la Mission

Oui Une évaluation de la gestion des risques de sécurité a été réalisée et ses conclusions présentées. 13 évaluations des conditions de sécurité et de sûreté ont été faites dans tous les sites de la Mission. 8 évaluations des conditions de sécurité dans les hôtels ont été menées et une liste de recommandations d'hôtels a été établie

8 évaluations de domicile ont été réalisées au regard des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables, et les conditions de sécurité ont également été évaluées dans 3 ensembles de bureaux situés à Laayoune, dans 9 bases d'opérations et au Bureau de liaison de Tindouf

Prestation de services de sécurité d'appoint dans le cadre des visites de haut niveau au Sahara occidental et à Tindouf, notamment les missions dans la région de l'Envoyé personnel du Secrétaire général

Oui Le système est en place. Toutefois, au cours de l'exercice considéré, aucun haut fonctionnaire des Nations Unies n'a effectué de visite dans la zone de responsabilité de la Mission

Enquêtes sur les conditions de sécurité dans la zone désignée pour la mission

Oui Le groupe chargé des enquêtes sur les infractions à la sécurité a fait état de 136 enquêtes pour l'exercice considéré, dont 36 ont été menées à terme

Organisation de réunions d'information sur la sécurité et d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies pour l'ensemble des membres du personnel nouvellement arrivés, dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Oui Des réunions d'information sur la sécurité ont été organisées au cours de l'exercice considéré à l'intention de 129 membres du personnel civil nouvellement arrivés. De plus, 72 cours d'initiation à la sécurité incendie et séances d'information sur le sujet ont été organisés à l'intention de 51 civils et de 251 militaires

Au cours de l'exercice considéré, 14 exercices d'évacuation en cas d'incendie,

<p>Organisation de 24 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel des Nations Unies</p>	<p>y compris des exercices de lutte contre les incendies réalisés dans le cadre de la formation initiale des membres du personnel nouvellement arrivés, ont été menés dans la zone d'opérations de la Mission</p> <p>Oui 24 séances d'information ont été organisées à l'intention de l'ensemble du personnel des Nations Unies</p>
<p>Organisation, à l'intention du personnel des Nations Unies en poste à Laayoune, à Tindouf et dans 9 bases d'opérations, dont les responsables du dispositif relais pour les questions de sécurité, de séances de formation régulières et d'exercices d'évacuation et de réinstallation</p>	<p>Oui Des séances de formation à la sécurité ont été organisées à l'intention des responsables du dispositif relais pour les questions de sécurité au cours de l'exercice considéré. De plus, des exercices d'évacuation et de réinstallation ont été menés dans 9 bases d'opérations et des cours de formation ont été dispensés, dans le cadre du plan d'urgence, aux responsables du dispositif relais pour les questions de sécurité de chaque section</p>
<p>Organisation à Laayoune et à Tindouf d'un stage de formation annuel sur la sécurité et la sûreté en mission</p>	<p>Oui En avril 2019, une formation à la sécurité et à la sûreté en mission a été dispensée à 40 membres du personnel des Nations Unies et du personnel des partenaires de réalisation dans la zone de responsabilité de Tindouf</p>
<p>Déontologie et discipline</p>	
<p>Exécution d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant activités de prévention, séances d'information dans le cadre de la formation initiale et sessions de remise à niveau, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires</p>	<p>Oui Un programme de déontologie et de discipline s'adressant à l'ensemble du personnel (militaires, policiers et civils) et comprenant activités de prévention, séances d'information dans le cadre de la formation initiale et sessions de remise à niveau, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires est en cours</p>
<p>VIH/sida</p>	
<p>Programme de sensibilisation au VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission</p>	<p>Oui Des programmes de sensibilisation au VIH destinés à 214 nouveaux arrivants ont été mis en œuvre. Des bulletins d'information et d'autres supports destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par courriel et apposés sur le tableau d'affichage. Des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida</p>
<p>Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH</p>	<p>Oui Des structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH ont été exploitées et entretenues</p> <p>De plus, des trousse de prophylaxie postexposition et des préservatifs ont été achetés et mis à la disposition du personnel dans le cadre des mesures de lutte contre le VIH prises par la Mission</p>

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 364,5	6 627,0	(262,5)	(4,1)
Contingents	1 044,9	952,0	92,9	8,9
Police des Nations Unies	52,6	21,5	31,1	59,1
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	7 462,0	7 600,5	(138,5)	(1,9)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	13 747,0	14 376,8	(629,8)	(4,6)
Personnel recruté sur le plan national	5 460,8	5 807,8	(347,0)	(6,4)
Volontaires des Nations Unies	541,7	536,0	5,7	1,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	59,9	(59,9)	–
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	–	30,3	100,0
Total partiel	19 779,8	20 780,5	(1 000,7)	(5,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	35,0	2,3	32,7	93,4
Voyages officiels	538,3	614,1	(75,8)	(14,1)
Installations et infrastructures	4 156,2	3 582,5	573,7	13,8
Transports terrestres	1 537,8	1 356,5	181,3	11,8
Opérations aériennes	11 311,6	11 641,2	(329,6)	(2,9)
Opérations maritimes ou fluviales	–	31,3	(31,3)	–
Communications et informatique	2 387,8	2 056,5	331,3	13,9
Santé	153,8	44,2	109,6	71,3
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 988,5	4 605,5	383,0	7,7
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	25 109,0	23 934,1	1 174,9	4,7
Total brut	52 350,8	52 315,1	35,7	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 237,1	2 436,5	(199,4)	(8,9)
Total net	50 113,7	49 878,6	235,1	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	365,4	153,6	29,6
Total	52 869,8	52 680,5	189,3	0,4

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

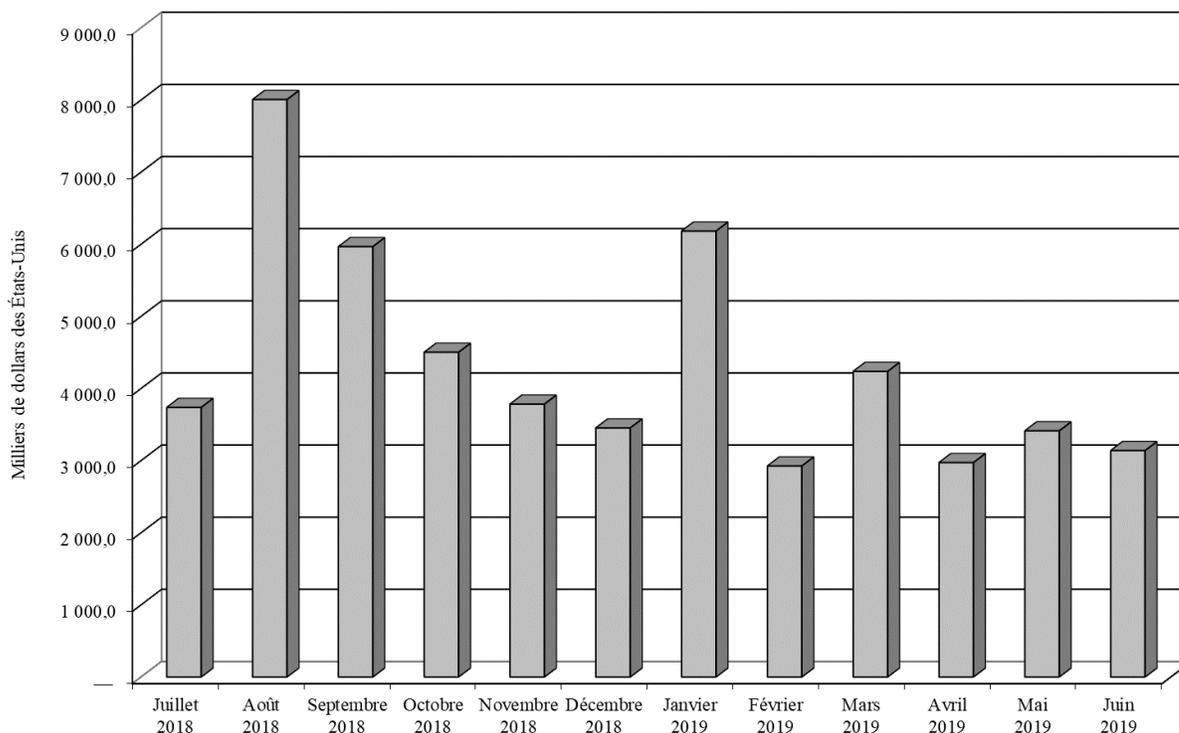
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	7 462,0	138,5	7 600,5
II. Personnel civil	19 779,8	1 001,0	20 780,8
III. Dépenses opérationnelles	25 109,0	(1 139,5)	23 969,5
Total	52 350,8	–	52 350,8
Pourcentage de réaffectations			2,2

33. Au cours de l'exercice considéré, des ressources ont été réaffectées de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de couvrir les dépenses plus importantes que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) des observateurs militaires, qui étaient dues au nombre effectif plus élevé d'observateurs déployés à Laayoune et d'observateurs militaires qui se sont rendus dans cette ville depuis les bases d'opérations pour diverses raisons d'ordre opérationnel et dans le cadre de congés de compensation et au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes s'est établi à 7,8 % au lieu des 8,0 % prévus au budget. Des ressources ont également été réaffectées de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie II (Personnel civil) afin de couvrir les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national et international, qui ont été plus importantes que prévu pour plusieurs raisons, à savoir un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions, l'évolution des salaires et des prestations du personnel due au reclassement de postes ainsi que le reclassement du lieu d'affectation de C à D. En outre, des ressources ont été réaffectées au sein de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) en faveur des opérations aériennes afin de couvrir les dépenses au titre des carburants et lubrifiants, qui ont été plus importantes que prévu, et la location et l'exploitation de deux avions.

34. Ces fonds ont pu être réaffectés de la catégorie III, car les priorités en matière d'allocation des ressources ont été redéfinies. Il a été décidé de reporter certains achats prévus de matériel, de pièces de rechange et de fournitures et d'annuler certains projets de construction au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications, de l'informatique, de la santé et des fournitures, services et matériel divers afin de couvrir les dépenses liées aux observateurs militaires, au personnel civil et aux opérations aériennes, qui ont été plus importantes que prévu.

C. Évolution des dépenses mensuelles



35. Les pics de dépenses observés en août et septembre 2018 et en janvier 2019 s'expliquent principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements au titre de la location et des opérations de la flotte de transport aérien de la Mission, des activités de détection des mines et de déminage, du gazole pour groupes électrogènes, du carburant et du lubrifiant destinés aux véhicules de transport terrestre, du carburant aviation Jet A-1, des rations et de l'acquisition de matériel informatique et de matériel de communication, conformément à ce qui était prévu dans les contrats.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	119,1
Produits divers ou accessoires	50,4
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	691,0
Total	860,5

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	130,4
Unités de police constituées	–
Total partiel	130,4
Soutien logistique autonome	
Contingents	74,7
Unités de police constituées	–
Total partiel	74,7
Total	205,1

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	–	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	0,9	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	4,0	10 novembre 2010	10 novembre 2010

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	3 808,8
Contributions volontaires en nature	–
Total	3 808,8

^a Comprenant les installations et infrastructures mises à disposition et les dispenses de droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(262,5)	(4,1 %)

36. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que le nombre d'observateurs militaires effectivement déployés à Laayoune et d'observateurs qui se sont rendus dans cette ville depuis les bases d'opérations pour diverses raisons d'ordre opérationnel et dans le cadre de congés de compensation a été supérieur aux prévisions, ce qui a entraîné des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) plus élevées que ce qui avait été prévu dans le budget de l'exercice 2018/19, et au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes s'est établi à 7,8 % au lieu des 8,0 % prévus dans le budget. Ce dépassement a été partiellement compensé par le fait que les dépenses afférentes aux frais de voyage au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement ont été inférieures aux prévisions, que des prestations liées au transport des effets personnels n'ont pas été demandées et que le prix réel des billets d'avion a été moins élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Contingents	92,9	8,9 %

37. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que les dépenses liées aux contingents, aux frais de voyage au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement et aux rations ont été inférieures aux prévisions, en raison d'un taux moyen effectif de vacance de postes (3,7 %) plus élevé que prévu (1,0 %), et au fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été soumise pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	31,1	59,1 %

38. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux moyen effectif de vacance de postes (91,7 %) a été plus élevé que ce qui était prévu dans le budget (90,0 %) et qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été soumise pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	629,8	(4,6 %)

39. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que les dépenses liées aux traitements ont été supérieures aux prévisions, le taux moyen effectif de vacance de postes (7,3 %) ayant été plus faible que prévu (10,0 %), aux paiements rétroactifs effectués en raison du reclassement de huit postes d'agent(e) du Service mobile, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017, au versement de la prime de rapatriement et des autres prestations prévues à trois fonctionnaires ayant cessé leurs fonctions et au reclassement du lieu d'affectation de C à D, ce qui a entraîné une augmentation de la prime de sujétion à compter du 1^{er} janvier 2018.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
	(347,0)	(6,4 %)
Personnel recruté sur le plan national		

40. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par le fait que les dépenses liées aux traitements ont été supérieures aux prévisions, le taux moyen effectif de vacance de postes pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national ayant été plus faible que prévu (1,9 %, contre un taux de 6,0 % prévu au budget) et aux paiements rétroactifs effectués en raison du reclassement de huit postes d'agent(e) des services généraux recruté sur le plan national, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017.

	<i>Écart</i>	
	(59,9)	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)		

41. Le dépassement de crédits s'explique par les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté dans le cadre des activités d'appui à Umoja-Extension 2 et de la centralisation des fonctions au Siège à la suite du lancement d'Umoja, conformément à la résolution 72/288 de l'Assemblée générale.

	<i>Écart</i>	
	30,3	100,0 %
Personnel fourni par des gouvernements		

42. La sous-utilisation des crédits tient au fait qu'il n'y a pas eu de déploiement de personnel fourni par des gouvernements pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
	32,7	93,4 %
Consultants et services de consultants		

43. La sous-utilisation des crédits tient principalement à ce qu'il n'a pas été fait appel à des consultants pour organiser la formation interne biennale sur le transport des marchandises dangereuses, car il était plus rentable d'envoyer trois membres du personnel du Groupe du contrôle des mouvements à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

	<i>Écart</i>	
	(75,8)	(14,1 %)
Voyages officiels		

44. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par le fait que les dépenses liées aux voyages dans la zone de la Mission ont été plus élevées que prévu, en raison d'impératifs opérationnels cruciaux tels que l'entretien urgent des bases d'opérations, le ravitaillement en carburant et le réapprovisionnement en fournitures, et par le fait que les dépenses au titre des voyages en dehors de cette zone ont été supérieures aux prévisions en raison des visites imprévues effectuées par diverses équipes d'évaluation (évaluation de la sécurité aérienne, collecte de renseignements, évaluation de la surveillance et de la reconnaissance, et évaluation de l'aviation externe) dans la Mission.

	<i>Écart</i>	
	573,7	13,8 %
Installations et infrastructures		

45. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le fait que le coût réel de cinq abris sécurisés (conteneurs) a été moins élevé que prévu ; b) le report de l'achat prévu de matériel de sûreté et de sécurité, de matériel de bureau, de pièces de rechange, d'articles de papeterie et de matériel sanitaire dû à la redéfinition des

priorités en matière d'allocation des ressources ; c) l'annulation du forage de quatre puits artésiens due à la redéfinition des priorités en matière d'allocation des ressources ; d) la non-construction d'un hélicoptère à la base d'opérations de Tifariti due à un appel d'offres infructueux.

46. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par le fait que les dépenses liées à l'achat de quatre appareils de purification de l'eau et de deux appareils de traitement des eaux usées dans diverses bases d'opérations ont été plus élevées que prévu et que le prix réel moyen du carburant pour groupes électrogènes a été supérieur aux prévisions (0,85 dollar par litre contre un prix de 0,76 dollar par litre prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	181,3	11,8 %

47. La sous-utilisation des crédits tient principalement au report de l'achat de dispositifs CarLog équipés d'un système de positionnement universel (GPS) et d'un système de suivi et de localisation en temps réel, qui était dû au retard pris dans la finalisation d'un contrat-cadre, ainsi qu'au fait que les bâches antiprojectiles pour les véhicules n'ont pas été achetées.

48. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par l'achat imprévu de quatre véhicules de transport logistique légers qui devaient remplacer quatre véhicules de transport logistique de type pick-up ayant dépassé leur durée de vie utile, ainsi que par le fait que le prix réel moyen du gazole destiné aux véhicules a été supérieur aux prévisions (0,85 dollar par litre contre un prix de 0,76 dollar par litre prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	(329,6)	(2,9 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par : a) les dépenses liées à la location et à l'exploitation de deux avions au cours de l'exercice 2017/18 et les dépenses engagées pendant l'exercice 2016/17 au titre de l'avion DHC-8 ; b) le fait que les dépenses contractuelles liées aux hélicoptères ont été plus élevées que prévu ; c) un prix réel moyen du carburant aviation Jet A-1 supérieur aux prévisions (0,74 dollar par litre contre un prix de 0,66 dollar par litre prévu au budget) ; d) les dépenses liées à l'achat de carburant au cours de l'exercice 2017/18.

50. Le dépassement de crédits a été en partie compensé par le fait que les dépenses liées à la location et à l'exploitation de trois hélicoptères ont été moins élevées que prévu, car des passifs se rattachant à l'exercice 2018/19 seront comptabilisés au cours de l'exercice 2019/20, les priorités en matière d'allocation des ressources ayant changé.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	331,3	13,9 %

51. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à la redéfinition des priorités en matière d'allocation des ressources, à savoir le report de l'achat prévu de matériel de maintenance réseau, de serveurs, de systèmes pare-feu, de matériel réseau et de systèmes de prévention et de détection des intrusions.

52. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par le fait que les dépenses liées aux services d'appui réseau et à l'appui aux missions à distance ont

été supérieures aux prévisions, ainsi que par les dépenses engagées au titre de la mise en place d'un système de gestion des informations aériennes.

	<i>Écart</i>	
Santé	109,6	71,3 %

53. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) la non-utilisation des ressources prévues au titre des services médicaux (évacuations sanitaires aériennes et évacuations sanitaires primaires), qui tient à ce que ces services ont été fournis par la flotte aérienne de l'ONU, ainsi que le fait que les dépenses liées aux hospitalisations dans des hôpitaux n'appartenant pas à la Mission ont été inférieures à ce qui avait été prévu dans le budget ; b) la redéfinition des priorités en matière d'allocation des ressources, à savoir le report de l'achat prévu de certains vaccins et consommables, la Mission n'ayant acheté que des fournitures médicales d'urgence et ayant utilisé les stocks disponibles.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	383,0	7,7 %

54. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses de fret et les dépenses connexes ont été moins élevées que prévu, l'achat de matériel, de fournitures et de pièces de rechange ayant été reporté en raison de la redéfinition des priorités en matière d'allocation des ressources.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

55. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 35 700 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 860 500 dollars [produits des placements (119 100 dollars), produits divers ou accessoires (50 400 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (691 000 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/324

(Résolution 73/324)

Décision ou demande adressée au Secrétaire général

Mesures prises

Souligne l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 9).

À la MINURSO, l'exécution du budget est contrôlée tous les mois, sous la supervision de l'équipe de direction. Cet examen mensuel consiste à procéder à une évaluation détaillée des dépenses et à établir les prévisions de dépenses dans toutes les grandes catégories budgétaires. La Chef de l'appui à la mission examine toutes les demandes de réaffectations de ressources, assorties de toutes les pièces justificatives obligatoires. Les réaffectations de ressources entre catégories doivent être approuvées par la Chef de l'appui à la mission avant que les formalités correspondantes ne soient accomplies dans Umoja.
